Clem'

Oct. 2025

Pourquoi des fiches sur les modèles d'autopartage ?

Issues du travail d'étude[1] sur le développement de l'autopartage en Drôme rurale, ces fiches proposent de donner des clés de compréhension et de choix aux collectivités et aux acteurs locaux qui souhaitent développer l'autopartage à destination des habitants et usagers des territoires ruraux en Drôme.

Elles synthétisent les éléments essentiels.

© Juan Robert

Clem' propose une plateforme de partage de véhicules (BtoBtoC) pour les collectivités, administrations, entreprises et universités, mais n'est pas un opérateur (BtoC).

Des véhicules électriques uniquement, en libre-service et en boucle, avec un accès à la réservation en ligne 24h/7j et un accès aux voitures sur mesure.

Objectifs principaux

- Favoriser l'électromobilité et sa découverte
- Compléter les solutions de mobilité (transports en commun, vélos…)
- Accompagner la dé-multimotorisation des ménages des zones périurbaines et peu denses

[1] https://dromolib.fr/wp-content/uploads/2025/10/202507-Rapport-Etude-Autopartage-Drome.pdf

Principes d'intervention de la collectivité

- Définition et mise en place opérationnelle du service (stations, bornes de recharge) en coopération avec la ou les communes concernées.
- Achat ou mise à disposition d'un ou plusieurs véhicules.
- Gestion et communication du service.
- Usages des voitures pour les besoins de déplacements des élus et des agents.
- Entretien des véhicules.
- Animation, accompagnement et développement de la communauté d'utilisateurs.

Principes d'intervention de Clem'

- Spécialisé dans l'IOT et opérateur de point de charge (CPO), il propose :
  - un système d'antidémarreur empêchant d'utiliser le véhicule sans le code réservation ;
  - un système de boîtes à clés ;
  - une plateforme de réservation clem.mobi ;
  - un système de pilotage du partage et de la charge du véhicule supervision.clem.mobi ;
  - des bornes de recharge ;
  - des conseils pour l'implantation des stations.

Grille tarifaire

À définir par la collectivité cliente

- Formules tarifaires : avec ou sans abonnement, à l'heure et/ou au km, en fonction de créneaux horaires, de jours, etc.
- Frais de réservation : 1€ TTC/ réservation pour Clem', inclus dans le tarif ou en plus pour l'utilisateur
- Commission bancaire : stripe de 1.5% du montant + 0.25€, payé par le client à Clem', déduite des recettes versées
- Montant du dépôt de garantie : à définir (entre 100€ et 450€) retenu 7 jours

Option d'assurance autopartage

Allianz, assurance tous risques

- Franchise : 900€ HT/1080€ TTC
- Option rachat de franchise : partenariat avec Serenitrip pour le rachat total de franchise : à souscrire par l'utilisateur pour 7.60€/jour ou 96.50€/an

Zone géographique desservie

- En France, la société Clem' a déployé 450 voitures électriques partagées et 700 points de charge dans 200 villes (des zones peu denses aux métropoles).
- En région Auvergne-Rhône-Alpes : Privas Centre Ardèche, Aouste-sur-Sye, Crest, Eurre, Loriol-sur-Drôme.

26

Potentiel de développement en Drôme

Zones urbaines, périurbaines peu denses, communes et petites villes rurales, jouant un rôle de centralité.

Caractéristiques des véhicules

- **Type(s) de véhicules :** électriques uniquement, fournis par la collectivité ou loués à Clem.

Modalités d'utilisation

- **Utilisateurs :** titulaires d'un permis B valide.
- **Inscription :** en ligne sur la page de la communauté locale.
- **Réservation :** sur la plateforme internet, sur l'application mobile, jusqu'à quelques minutes avant le départ souhaité 7j/7, 20/24. Trois réservations en cours programmées au maximum. Réservation possible jusqu'à 90 jours à l'avance.
- **Durée de réservation :** de 30 min à 72h consécutives.
- **Accès au véhicule :** code de réservation reçu par SMS, par mail et sur l'application, à saisir sur la boîte à clés, où se trouvent les clés du véhicule. Fermeture des stations de minuit à 5 heures.
- **État des lieux :** à déclarer sur l'application ou avec des photos à transmettre par mail ou sms.
- **Assistance technique :** accessible 7j/7, en cours de réservation.
- **Pénalités de retard :** 10€ TTC/ demi-heure
- **Facturation :** émise automatiquement après à la fin de la réservation et disponible sur le compte utilisateur hors facturations exceptionnelles (dommages).
- **Paiement :** par CB pour le client, 24h après la réservation, sécurisé par Stripe. Commission de 1€ TTC par réservation pour Clem'. Options payantes : paiement mensuel par mandat SEPA pour les entreprises, et chorus pour les collectivités (formules tarifaires supplémentaires).
- **Paiement des factures Clem' :** mensuel
- **Reversement des recettes :** trimestriel, sur facture du client.

Technologie et infrastructure

- **Solution logicielle** sur internet et application mobile Clem' permettant.
  - Identification de l'utilisateur
  - Réservation
  - Déclaration de l'état des lieux
- **Pour le gestionnaire**
  - Plateforme de supervision permettant l'accès au planning, aux comptes utilisateurs.
- **Solutions de recharge**
  - Borne de recharge pré équipée autopartage (AC 7-22 kw ou DC 11 kw)
  - Blocage entre 2 réservations de 30 minutes minimum

Budget de l'opération

- **Coûts d'investissements et d'installation :** à partir de 50 000€ HT
  - Paramétrage initial du service et matériels embarqués : à partir de 9 370€ HT (hors options) pour 1 station 1 voiture .
  - Véhicules électriques : achetés ou mis à disposition par la collectivité, à mettre à l'image du nom du service.
  - Travaux électriques pour installation du système de recharge.
- **Coût de fonctionnement :** à partir de 6 900€ HT/an hors animation et gestion (soit environ 15 900€ HT/an avec animation et gestion du service).
  - Prestations Clem' : à partir de 3 350€ HT/an pour 1 station et une voiture.
  - Gestion du service : en interne à la collectivité.
  - Communication et animation : en interne ou sous traitée à un acteur local.
- Usages des voitures pour les besoins de déplacements des élus et des agents.
- **Recettes :** perçues par le client. Estimation moyenne de 13 réservations/véhicule/mois.

Points forts

- Accompagnement selon le projet du client gestionnaire.
- Les conditions de fonctionnement sont définies par la collectivité cliente.
- Solutions de recharge, avec possibilités de pilotage de la recharge unidirectionnel (voire bidirectionnel à l'étude).
- Fournisseur référencé à l'UGAP pour la plateforme logicielle.

Contact

Romain Pichard
Responsable commercial
romain.pichard@clem-e.com
06 78 08 57 30
www.clem-e.com

dromolib
AGENCE DE MOBILITÉ

04 75 82 92 67
autopartage@dromolib.fr
www.dromolib.fr

Avec le soutien de

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

FRANCE 2030 TERRITOIRES D'INNOVATION

Licence CC BY NC SA